

3 décembre 2020

Auditions parlementaires du Président de la SNCF du 2 décembre 2020

Malgré un discours volontaire, de nombreuses incertitudes demeurent pour les salariés et concernant l'avenir de la SNCF !

Le PDG de la SNCF, Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, a été auditionné mardi 2 décembre par la commission d'aménagement du territoire du Sénat, puis par la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, en sa qualité de candidat proposé aux fonctions de Président-Directeur Général de la SNCF.

En préambule, l'**UNSA-Ferroviaire** prend acte des remerciements que certains parlementaires ont - enfin - adressés à tous les cheminots qui œuvrent quotidiennement pour la continuité du service public, et plus particulièrement lors des derniers épisodes météorologiques qui ont sinistré le sud de la France ou, plus récemment, sur l'incident du RER C.

Néanmoins, certains éléments dans les déclarations de Monsieur FARANDOU ont interpellé la Fédération de l'**UNSA-Ferroviaire**.

Nous ne partageons pas son satisfecit sur le sujet de la mise en place des Comités Sociaux et Économiques (CSE), dont nous rappelons ici qu'aucun des 33 installés ne fonctionne correctement après plus d'un an de mise en place. Aucune Organisation Syndicale Représentative (OSR) de la SNCF n'a signé le projet d'accord, aucun CSE n'a aujourd'hui le même fonctionnement, ni le même Règlement Intérieur. L'absence d'un dialogue social de proximité de qualité pèse sur le traitement de fond des problématiques de production et la résolution des dysfonctionnements rencontrés sur le terrain.

Nous notons, non sans une certaine malice, que le Président « candidat » demande, de manière notablement appuyée, à l'État de déclarer l'appel d'offres TET valide et d'attribuer ainsi les deux marchés à la SNCF qui est la seule à avoir répondu à cet appel d'offres en ayant travaillé à l'amélioration de l'offre et investi deux millions d'euros.

Sur le programme de cessions d'actifs, nous accédons l'argumentaire du Président FARANDOU sur la nécessité de maintenir GEODIS dans le giron 100% public. GEODIS est, en effet, le seul logisticien français de rang mondial et le garder sous contrôle du GPU est une question de souveraineté nationale.

L'absence d'échanges sur les sujets liés à la situation de l'emploi dans le Groupe Public n'est pas vraiment faite pour nous rassurer malgré un discours politiquement apaisant sur la solidarité, les mobilités et l'absence de licenciements. La réduction des effectifs de production est largement engagée depuis des années dans le Groupe Public et le niveau est parfois, désormais, à l'étiage. De plus, un programme drastique de réduction des effectifs de fonctions supports est en cours dans les Sociétés Anonymes et notamment à SNCF RÉSEAU (fusion des établissements et réduction de 30% des effectifs fonctions supports d'ici 2023) et au FRET (- 400 postes en 2021 avec notamment 110 conducteurs et 140 fonctions supports).

Nous constatons que nous sommes devant un exercice de communication sans lien avec le réel ou peut-être même de distorsion de la vérité car, sur le terrain, et bien loin des discours politiquement corrects, ces programmes de réductions d'effectifs risquent d'être d'une violence sans équivalent dans l'histoire de l'entreprise puisque les objectifs annoncés sont très largement supérieurs aux seules possibilités de mobilités et de départs naturels ou volontaires. Nous allons être particulièrement attentifs à ces sujets Emplois sur tous les territoires avec nos élus.

Sur le transfert des petites lignes aux Régions, nous notons la grande prudence des propos du Président devant la représentation nationale. Monsieur FARANDOU n'a évoqué que les lignes d'intérêt purement régional, à trafic très restreint et sans lien avec les correspondances de trains nationaux. Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, multiplier les gestionnaires d'infrastructure pourrait mettre à mal l'unicité et la sécurité du Réseau Ferroviaire National, quand la régionalisation montre toujours, depuis 1995, la coexistence de gestions très différentes, avec des interactions parfois lourdes de conséquences entre réseaux - services mais aussi, il faut bien le dire, des ambitions politiques contraires à l'intérêt général. La parcellisation des pouvoirs instaurée avec cette nouvelle décentralisation débouche sur un risque non négligeable de déconnexion, voire de concurrence entre services de transport gérés par des instances différentes.

Nous rappelons que le retrait de services « Grandes lignes » ou Fret d'une ligne peut condamner très rapidement le maintien des trains régionaux qui ne peuvent supporter à eux seuls toutes les charges d'infrastructures et de traction électrique par exemple.

Depuis des mois, l'UNSA-Ferroviaire travaille et fait de multiples propositions concernant l'ensemble des sujets évoqués par les sénateurs et députés, avec comme fil conducteur le strict intérêt des salariés et le développement du Groupe SNCF.

Didier MATHIS
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



ÉLECTIONS
AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SNCF
DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020

Avancées sociales
& développement de l'entreprise

*Je Vote **UNSA** !*